

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Date de convocation : 13/12/2023
Secrétaire de séance : Martine FIAMENGHI

L'an deux mille vingt-trois et le 19 Décembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents (14) : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe.

Absente (1) : LINETTE Séverine (procuration de vote).

N° 52-2023 : CONVENTION DE FOURRIERE POUR TOUS ANIMAUX DE COMPAGNIE ERRANTS OU TROUVES EN ETAT DE DIVAGATION AVEC LA SPA DE SAVOIE

Mme Le Maire présente les nouvelles modalités de la convention fourrière de prise en charge des animaux récupérés sur la commune à signer avec la SPA de Savoie (Société Protectrice des Animaux).

La convention actuelle ne prend en charge que les chiens or de plus en plus de demandes concernent des chats, des petits rongeurs, des tortues, etc...

Mme Le Maire propose donc aux élus de signer cette nouvelle convention avec la SPA.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
- autorise Mme Le Maire à signer avec la SPA de Savoie la nouvelle convention de fourrière pour tous animaux de compagnie errants ou trouvés en état de divagation.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 19 Décembre 2023.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,
Martine FIAMENGHI



Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le
Publié ou Notifié le